

Du peuplier pour l'avenir : ça avance !

Pour soutenir le peuplier dans l'ouest du val de Loire.

Dans un contexte où les enjeux à la fois économiques, sociaux, paysagers et environnementaux sont importants, le CRPF poursuit son programme « Du peuplier pour l'avenir »⁽¹⁾. Il vise à maintenir les peupleraies et sécuriser les approvisionnements en bois afin de permettre aux filières industrielles de perdurer voire se développer (emploi local, circuit court). Concrètement il apporte une **aide financière** pour renouveler les peupleraies et prévoit la réalisation d'une **étude sociologique** et d'un **guide de populiculture local**.

Des aides qui reboisent

Quelques propriétaires ont déjà bénéficié de l'aide financière « Du peuplier pour l'avenir ». Elle double celle apportée par la Charte Merci le Peuplier pour le reboisement des peupleraies, soit environ **5 €/plant**. Profitez-en !

Une étude sociologique

Amélie ROBERT (enseignant-chercheur à l'université de Tours) débutera en **juillet** une campagne d'entretiens. Elle questionnera différentes catégories d'acteurs sur la perception des peupleraies : populteurs, industriels de la filière peuplier, élus locaux, riverains, touristes... Elle proposera ensuite des mesures pour une meilleure acceptabilité des peupliers en val de Loire.

Un guide local peuplier-paysage-environnement

Ce document proposera aux propriétaires des pratiques de bonne conduite des peupleraies pour concilier production de **bois de qualité** et respect de l'environnement et des paysages, dans le cadre spécifique du Val de Loire classé au patrimoine mondial de l'UNESCO et sur un territoire riche en biodiversité. Il sera établi après analyse de sites pilotes.

Quatre sites pilotes complémentaires

Ils ont été choisis en combinant plusieurs critères (zonages environnementaux, densité des peupleraies, disponibilité des ressources bibliographiques et concertation avec les acteurs locaux) afin d'être complémentaires entre eux et de couvrir l'ensemble des caractéristiques et des enjeux des vallées du Centre et de l'Ouest :

- **Confluence Indre-Loire** (Indre-et-Loire) : Bréhémont, Rivarenes, Cheillé, Azay-le-Rideau,
- **Vallée de l'Indre** (Indre) : Buzançais, La-Chapelle-Orthemale, Villedieu-sur-Indre,
- **Confluence Maine-Loire** (Maine-et-Loire) : Ste-Gemmes-sur-Loire, St-Jean-de-la-Croix, Mozé-sur-Louet, Dénéé,
- **Basses vallées angevines** (Maine-et-Loire) : Briollay, Ecoflant, Villevêques, Soucelles.



C. Pompoignac/CRPF/IFC/CNPF

Le programme « Du peuplier pour l'avenir » vise à maintenir les peupleraies et sécuriser l'approvisionnement des entreprises.

Notre Forêt vous tiendra informé de l'avancée de ce programme.

Léa BOUBET

Stagiaire au CRPF

Chargée du projet « Du peuplier pour l'avenir »

Contact :

Léa BOUBET (CRPF) au **02 38 53 93 19**
ou lea.boubet@cnpf.fr

Retrouvez toutes les informations sur ifc.cnpf.fr

(1) En Indre, Indre-et-Loire et Maine-et-Loire (voir Notre Forêt n°81 – décembre 2017)



La plaquette d'information sur cette aide est disponible sur ifc.cnpf.fr



- Plants Forestiers et Agro forestiers.
- Jeunes Plants pour le Paysage.
- Arbres, Arbustes et Conifères d'ornement pour vos parcs et jardins.



Pépinières de Claireau

1265 Route de Fay aux Loges

45450 Sully la Chapelle

Tél: 02.38.57.10.77

pepinieres-de-claireau@orange.fr

www.pepinieres-de-claireau.com

